

Communiqué Pour diffusion immédiate

Émission d'arsenic de la Fonderie Horne : des parents inquiets forment un comité citoyen

Rouyn-Noranda, mercredi 8 mai 2019 – En avril dernier, un comité citoyen composé entre autres de parents du quartier Notre-Dame fut mis sur pied. L'annonce en a été faite ce matin à Rouyn-Noranda. Alarmé par les rejets d'arsenic de la Fonderie Horne de Glencore enregistrés dans le quartier, ce groupe entend demander qu'une étude épidémiologique concernant toute la population de Rouyn-Noranda soit menée en continu afin de mesurer plus largement l'impact de ces émanations toxiques industrielles.

La Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue a procédé à une étude de biosurveillance l'automne dernier en prélevant des échantillons de sang et d'ongles chez des enfants du quartier Notre-Dame. Les résultats de cette étude qui visait à mesurer les taux de plomb, cadmium et arsenic devaient être révélés publiquement à l'hiver 2019, mais n'ont toujours pas été présentés à ce jour. Certains parents qui en ont fait la demande ont été informés des résultats du niveau d'arsenic unguéal (dans les ongles) de leurs enfants et déplorent que celui-ci soit nettement plus élevé que celui du groupe témoin vivant à Amos. *« Nous sommes très inquiets car les informations que nous avons reçues indiquent que nos enfants ont une exposition chronique à l'arsenic; c'est pour cela que nous voulons une étude plus large qui inclura aussi d'autres contaminants provenant de la Fonderie Horne. Nous voulons un processus transparent afin de bien connaître les effets de ces contaminants sur la santé de la population de Rouyn-Noranda »,* a révélé Valérie Fournier porte-parole au nom du comité.

On se souviendra de l'*Avis sur l'arsenic dans l'air ambiant à Rouyn-Noranda* publié en 2004 par le Ministère de l'Environnement, le Ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut national en santé publique. Cet avis avait mis en évidence que les concentrations d'arsenic dans l'air étaient bien au-delà des normes établies et recommandait de prendre les mesures nécessaires afin d'atteindre la cible de 3 ng/m³, seuil de concentration jugé sécuritaire. Force est de constater que 15 ans plus tard, nous sommes loin du compte. Le comité s'interroge sur ce que le gouvernement a fait depuis tout ce temps afin d'imposer cette norme à la Fonderie Horne. *« Nous voulons savoir quelles sont les normes actuelles pour la Fonderie concernant l'arsenic dans l'air. Sont-elles restrictives ou sont-elles simplement une cible à atteindre? Ce sont nos enfants et fort probablement des centaines, si ce n'est pas des milliers de citoyens qui subissent les effets à long terme de cette intoxication chronique. Il est convenu largement dans la communauté scientifique que l'arsenic est cancérigène et, conséquemment, il est inacceptable que nos enfants aient des taux de 4 à 40 fois plus élevés que ceux d'une population semblable non exposée. Nos élu.e.s sont-ils prêt.e.s à intervenir pour protéger la population ou est-ce que l'étude sera de nouveau tablettée sans tenir compte des recommandations? Ce ne sont certainement pas des annonces de nouveaux investissements de l'entreprise qui vont nous rassurer sur la santé de nos enfants »,* de lancer Mireille Vincelette co-porte-parole.

Le Comité Arrêt des Rejets et Émissions Toxiques (ARET) de Rouyn-Noranda veut mobiliser la population autour de cette problématique de santé publique.

- 30 -

Pour information :

Nicole Desgagnés, responsable des relations avec les médias

desgagnes.nicole@gmail.com

D : 819 764 4700 Cell. : 819 277 8890

Résumé et lien vers la documentation pour les médias

1) Avis sur une étude de biosurveillance dans le quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda

Extraits :

-L'abaissement récent du seuil de déclaration obligatoire (MADO) quant au taux de plomb sanguin chez les enfants explique aussi que la directrice de santé publique juge opportun de déclencher une enquête épidémiologique afin d'évaluer les plombémies chez les enfants âgés de plus de 9 mois et de moins de 6 ans du quartier Notre-Dame. Selon les responsables, l'objectif principal est de vérifier si les concentrations sanguines de plomb et de cadmium de ces enfants représentent un risque pour leur santé. Un second objectif est de vérifier si les concentrations d'arsenic observables dans les ongles de ces enfants sont significativement plus élevées que celles retrouvées chez les enfants canadiens du même âge non exposés à des sources industrielles atmosphériques d'arsenic. Finalement, un troisième objectif vise à valider empiriquement les seuils de restauration des sols utilisés actuellement dans ce quartier.

- Les préoccupations de santé à l'égard du plomb ont été corroborées dans les dernières années par l'approfondissement des connaissances scientifiques concernant ses effets délétères sur la santé chez les enfants (OMS, 2010, Santé Canada, 2013). Des problèmes au niveau du développement du cerveau et du système nerveux central, mais aussi des problèmes cognitifs et comportementaux ont été associés à des plombémies à partir de 20 µg/L. Ces nouvelles données faisant état d'effets observables sur la santé à des seuils beaucoup plus bas que le seuil recommandé de 100 µg/L ont incité les autorités québécoises à se montrer plus vigilantes et à abaisser le seuil de déclaration obligatoire (MADO) des plombémies pour les enfants de moins de 11 ans à 50 µg/L en décembre 2016 (MSSS, 2016). Cela représente donc une diminution de moitié par rapport au seuil de 100 µg/L qui existait à l'époque des différentes campagnes de bio surveillance auprès de la population du quartier Notre-Dame. Lors de la dernière enquête, en 1999, la majorité des enfants du quartier avaient un niveau de plombémie en dessous du seuil recommandé de 100 µg/L

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2427_avis_etude_biosurveillance_quartier_notre-dame_rouyn-noranda.pdf

2) Avis sur l'arsenic dans l'air ambiant à Rouyn-Noranda novembre 2004

Conclusions :

Le groupe de travail suggère donc au MENV d'exiger de Noranda les actions suivantes :

- dresser un bilan détaillé de l'arsenic à la fonderie Horne, c'est-à-dire déterminer et caractériser l'ensemble des sources d'arsenic, gazeuses et particulaires et établir précisément les flux d'arsenic entre les différentes étapes de production;
- effectuer un inventaire complet des points d'émissions causés par les sources diffuses comprenant les différents événements de toit et les aires extérieures de refroidissement de la scorie; quantifier les émissions diffuses entraînées par les transferts de matériel (scorie, matte et cuivre aux différents fours);
- établir une procédure reproduisant le plus fidèlement possible les conditions normales d'opération visant à caractériser les émissions diffuses, notamment celles résultant du transfert de matériel et du refroidissement de la scorie;
- caractériser, de façon satisfaisante, les émissions engendrées par l'ajout d'arsenic métallique (dopage) à l'étape des fours à anodes et mettre en place des moyens de captage et de traitement des gaz si les émissions d'arsenic à cette étape sont importantes;
- présenter au MENV, un plan de caractérisation et de suivi de l'ensemble des émissions diffuses et ponctuelles de l'arsenic;
- présenter au MENV, après la caractérisation des sources d'émissions, une modélisation de la dispersion atmosphérique des émissions ponctuelles et diffuses de l'usine;
- **diminuer ses émissions de telle sorte que les concentrations d'arsenic dans le quartier Notre-Dame atteignent une concentration moyenne sous 10 ng/m³ d'ici dix-huit mois;**
- **présenter un plan d'intervention au MENV d'ici deux mois qui devra comprendre les moyens qui seront mis en œuvre et les échéanciers pour atteindre un objectif de 3 ng/m³ dans le quartier Notre-Dame**

http://www.environnement.gouv.qc.ca/air/rouyn-noranda/arsenic.pdf?fbclid=IwAR2lf8QsV0E8kWHa0E-dAn1WX-a_QUG9bRXcVacT2iXGqt4UPny5tu_p4lg